

Procedure file

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2004/0179(CNS) Procédure terminée
Schéma de documentation des captures pour le <i>Dissostichus</i> spp.: amelioration de contrôle des débarquements, importations, exportations, réexportations et transbordements	
Modification Règlement (EC) No 1035/2001 2000/0171(CNS)	
Sujet 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.15 Accords de pêche et coopération 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité	
Zone géographique Antarctique	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche	PPE-DE SUDRE Margie	01/09/2004
Conseil de l'Union européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Environnement	2740	27/06/2006
	DG de la Commission	Commissaire	
	Affaires maritimes et pêche		

Evénements clés			
29/07/2004	Publication de la proposition législative	COM(2004)0528	Résumé
13/10/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/02/2005	Vote en commission		Résumé
03/02/2005	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0019/2005	
22/02/2005	Résultat du vote au parlement		
22/02/2005	Décision du Parlement	T6-0026/2005	Résumé

27/06/2006	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
27/06/2006	Fin de la procédure au Parlement		
16/09/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2004/0179(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement (EC) No 1035/2001 2000/0171(CNS)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	PECH/6/23328

Portail de documentation

Document de base législatif	COM(2004)0528	29/07/2004	EC	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0019/2005	03/02/2005	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T6-0026/2005 JO C 304 01.12.2005, p. 0018-0105 E	22/02/2005	EP	Résumé

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

Règlement 2006/1368 JO L 253 16.09.2006, p. 0001-0006 Résumé

Schéma de documentation des captures pour le *Dissostichus* spp.: amélioration de contrôle des débarquements, importations, exportations, réexportations et transbordements

OBJECTIF : modifier le règlement 1035/2001/CE établissant un schéma de documentation des captures pour le *Dissostichus* spp.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Conseil.

CONTENU : le règlement 1035/2001/CE du Conseil établissant un schéma de documentation des captures pour le *Dissostichus* spp met en ?uvre le schéma de documentation des captures adopté par la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR), lors de sa dix-huitième réunion annuelle de novembre 1999. Au mois de novembre 2003, lors de sa vingt-troisième réunion annuelle, la CCAMLR a apporté un certain nombre de modifications au schéma et à une résolution connexe, qui visent à améliorer le contrôle des débarquements de *Dissostichus* spp. et le suivi du système de documentation. Cette modification de la résolution a été défendue par la Communauté. Il est donc proposé, bien qu'il ne s'agisse pas d'un instrument juridique contraignant, de la transposer en droit communautaire. Enfin, le schéma de documentation des captures s'appliquant à l'ensemble des échanges commerciaux de *Dissostichus* spp., des amendements ont été introduits afin de définir le terme d'importation. La Commission propose que le Conseil adopte le règlement ainsi modifié.

Schéma de documentation des captures pour le *Dissostichus* spp.: amélioration de contrôle des

débarquements, importations, exportations, réexportations et transbordements

La commission a adopté le rapport de Mme Margie SUDRE (PPE-DE, FR) qui approuve la proposition sans modification en procédure de consultation.

Schéma de documentation des captures pour le *Dissostichus* spp.: amélioration de contrôle des débarquements, importations, exportations, réexportations et transbordements

Le Parlement européen approuve la proposition de la Commission.

Schéma de documentation des captures pour le *Dissostichus* spp.: amélioration de contrôle des débarquements, importations, exportations, réexportations et transbordements

OBJECTIF : modifier le règlement 1035/2001/CE établissant un schéma de documentation des captures pour le *Dissostichus* spp.

ACTE LÉGISLATIF : Règlement 1368/2006/CE du Conseil.

CONTENU : ce règlement intègre les nouveaux amendements au schéma et à une résolution connexe adoptée par la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR) aux fins d'améliorer le contrôle des débarquements, importations, exportations, réexportations et transbordements de *Dissostichus* spp. et à harmoniser sa mise en œuvre.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 06/10/2006.